

New Caen

Dans 2 ans, l'ensemble des salariés d'Innov et de Carpiquet seront regroupés sur un seul et même site : **Caen Venois**, basé 36-38 rue des Coutures.

Encore une nouvelle dégradation des Conditions de Travail en vue !

Le passage à un environnement dynamique impactera la vie des **634 salariés** qui cohabiteront sur ce nouveau site en mode « dynamique » sans bureau attitré.

La **CFDT** s'inquiète :

- Des difficultés lors des jours de forte affluence, notamment à l'A2P.
- Des Risques PsychoSociaux, tensions, fatigue, etc...



La direction reconnaît ces problèmes et propose... des **ateliers d'acculturation**. Une vaste blague!

Autres problématiques à anticiper

- **Accès au site** : une seule entrée.
- **Borne de recharge** : 18 bornes doubles pour 32 véhicules simultanés.
- **Salles de réunion** concentrées au rez-de-chaussée pour limiter le bruit et favoriser les séminaires alors que les espaces « tisaneries » normalement espaces de détente et d'échanges seront plus petits. Cherchez l'erreur...
- **Accessibilité PMR** : des efforts pour améliorer l'accès mais certaines limitations persistent dont le nombre de places de parking.
- **Conditions de travail**: construction en site occupé, la **CFDT** veillera pour que les nuisances impactent le moins possible les salariés.

La **CFDT** met l'accent sur l'importance d'une communication transparente et consultation régulière des salariés.



Les Incivilités

Suite à une grave incivilité commise par un client à la boutique de Vannes en décembre 2024, les **élus du CSEE DOGO** ont demandé à aborder ce sujet lors du prochain comité Grand Ouest.

Position de la Direction

La direction a accepté, rappelant que c'est un sujet relevant des Commissions Santé Sécurité et Conditions de Travail de chaque unité où siègent des élus du CSEE et des RP mandatés.

Les incivilités sont également traitées au niveau national par les directions métiers, avec des bilans et actions étudiés en CPRPPST, commission du CSEC.

Intervention de la Directrice Opérationnelle

Elle a éclairé les élus sur le traitement des incivilités et les évolutions prévues précisant que toutes les Agences distribution de ne sont pas au même stade d'avancement. Elle explique que des formations de sensibilisation pour les managers sont déployées pour améliorer la gestion des incivilités, appuyant l'importance d'utiliser New Sequoris. Elle précise que les rôles de préventeurs et CSSCT sont primordiaux et doivent traiter chaque cas, mettre en place des actions de prévention, accompagner les salariés et rappeler l'importance de la ligne gratuite et anonyme pour être mis en relation avec un psychologue hors Orange.

Vos élus **CFDT** porte votre voix :

- Rappel de la violence subie par les salariés victimes.
- Rappel de l'article L-4121-1 et du Code du Travail qui indique que l'employeur est tenu de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale de ses salariés
- Demande d'un bilan chiffré annuel Grand Ouest pour chaque unité en CSEE.
- Exigence que toutes les unités soient challengées sur le sujet des incivilités.
-

La **CFDT** a porté haut et fort les revendications auprès de la direction et s'engage à continuer à suivre les évolutions de chaque unité via nos militants qui sont régulièrement auprès des salariés.

#PartoutPourTous via nos élus et mandatés qui siègent dans les CSSCT qui seront force de propositions

